

Ce document présente succinctement les modifications introduites par la nouvelle version 2.0 du formulaire P1a , éditée le 7 octobre 2015.

Ce nouveau formulaire doit être complété par tout organisme désirant déposer une nouvelle demande de projet à la SHQ à compter d'aujourd'hui.

Il doit accompagner le dossier de présentation du projet et être transmis à la SHQ en format Excel à l'adresse suivante : acceslogis@shq.gouv.qc.ca

Les modifications présentées font suite à l'analyse des informations reçues dans la version précédente du formulaire ainsi qu'aux problématiques rencontrées par certains partenaires.

Onqlet 'DémoBesoins'

I. Entête

- a) Ajout d'une liste déroulante permettant de sélectionner la municipalité pour le projet. Seules les valeurs de la liste peuvent être sélectionnées.
- b) La MRC et la région administrative s'inscrivent automatiquement selon la municipalité choisie.

II. Section 'Projet'

- a) Ajout de listes déroulantes pour la ou les clientèle(s) du projet permettant de faire au plus 3 sélections distinctes. Seules les valeurs de la liste peuvent être sélectionnées.
- b) Modification de la section 'Décrire la clientèle qui est visée par le projet' pour 'Précisions sur la clientèle' permettant d'ajouter quelques éléments pertinents.
 - **Note** : Pour les volets III, cette section doit être complétée pour préciser la clientèle à laquelle le projet est destiné.

III. Section 'Description sociale du projet'

- a) Ajout d'une précision à compléter au niveau du détail des services prévus pour les projets de volet II et III.

➤ **Notes :**

- ✓ *Pour les volets III, cette section doit être complétée pour préciser la description sociale du projet ainsi que les services prévus.*
- ✓ *Pour les volets II, cette section doit contenir le détail des services prévus.*

IV. Section 'Offre locale de logements'

- a) Le tableau en lien avec les logements privés a été retiré pour conserver uniquement l'offre de logements ACL et HLM.
- b) Il n'est plus nécessaire de spécifier la clientèle puisque les informations demandées devraient être axées au niveau du projet dans son ensemble.
- c) La municipalité du projet s'inscrit automatiquement sur le 1^{re} ligne du tableau parce les informations relatives à celle-ci sont obligatoires.
- d) Le taux d'inoccupation est maintenant demandé uniquement pour la MRC puisque cette donnée pouvait être difficile à obtenir pour certaines municipalités.

V. Section 'Profil de la clientèle'

- a) La section contenant les informations sur les ménages locataires et propriétaires a été retirée.
- b) La section 'Profil sociodémographique de la municipalité' a été retirée puisque seules les informations relatives à la MRC ou à la région sont nécessaires.

VI. Général

- a) Toutes les références pouvant être utiles pour les statistiques ou les informations demandées sont disponibles à la fin du formulaire.